

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 juin 2024

Secrétaire de séance : Madame Dany Saniez

n°9.1.3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Centre de loisirs « les copains d'abord »

Considérant la revalorisation proposée par la commission de la prospective financière, travaux aménagement urbain et développement économique, en réunion du 10 juin, M le Maire propose au conseil municipal d'adopter la grille tarifaire inhérente au centre de loisirs « les copains d'abord »

Cette grille figure en page suivante.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité, deux abstentions
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance, Dany Saniez

Pour extrait conforme, Le Président

Publiée sur le site internet le mardi 23 juillet 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le mercredi 10 juillet 2024